

Hauts-de-France, Nord
Santes
rue du Rosoir

Ensemble de 3 casemates

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004958

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, AS, 279

Historique

Cet ensemble fait partie de la Santes Stellung, bretelle défensive de la Wotan Stellung établie vers 1917.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Ces trois casemates, identiques, font partie d'un ensemble de cinq présent sur une photographie aérienne de 1965. Réalisées à partir de tôle ondulée cintrée, elles ont chacune un avant corps trapézoïdale à toit plat percé de deux cheminées. Orientées nord-est/sud-ouest, elles sont en grande partie enterrées et leurs entrées inaccessibles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : extrados de voûte

Typologies et état de conservation

Typologies : blockhaus

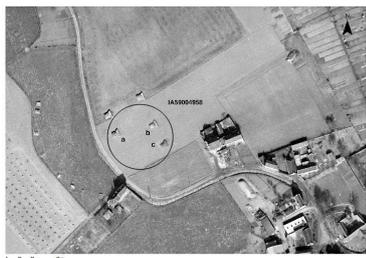
État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété privée,

Illustrations



Situation des 3 casemates sur une photographie aérienne du 13 mars 1965 (IGN, Geoportail). On remarque la forte densité d'abris, de part et d'autre de la rue du Rosoir
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900944NUCA



Situation des 3 casemates sur une photographie aérienne de 2014.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900945NUCA



Vue des 3 casemates, vers l'est. Casemate a au premier plan, b à gauche, c à droite
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905572NUCA



Vue vers le nord-est. D'avant en arrière : casemates a et b
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905573NUCA



Vue vers le nord-est. Casemate a
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905574NUCA



Vue vers le nord de la casemate a
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905575NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ligne fortifiée dite Wotan Stellung (IA59005106) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Santes

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Situation des 3 casemates sur une photographie aérienne du 13 mars 1965 (IGN, Geoportail). On remarque la forte densité d'abris, de part et d'autre de la rue du Rosoir

IVR32_20175900944NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation des 3 casemates sur une photographie aérienne de 2014.

IVR32_20175900945NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des 3 casemates, vers l'est. Casemate a au premier plan, b à gauche, c à droite

IVR31_20145905572NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le nord-est. D'avant en arrière : casemates a et b

IVR31_20145905573NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le nord-est. Casemate a

IVR31_20145905574NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le nord de la casemate a

IVR31_20145905575NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation